



Avocat américain en France

Par **MiracleHeart**, le **20/07/2010** à **00:27**

Bonjour,

Ma compagne est américaine et est avocate. On aimerait connaître la marche à suivre pour qu'elle puisse exercer son métier en France.
Nous vous remercions d'avance.
Cordialement.

Par **chris_Idv**, le **20/07/2010** à **11:21**

Bonjour,

La profession d'avocat est extrêmement réglementée à la fois pour protéger les clients et la profession, et ce aux USA comme en France: Adressez vous au barreau afin de connaître le détail des démarches à réaliser.

Cordialement,

Par **Occitan 55**, le **26/07/2010** à **09:54**

Il faudrait aussi se renseigner auprès de l'ambassade U.S.
Les diplômes Américains ne sont pas reconnus en France et vis versa.
Probablement une équivalence va être nécessaire.

il y a aussi un cabinet d'avocat americain(ou 2) sur Paris...
Bon courage